

## Première pierre de la piscine couverte intercommunale à Pontcharra

C'est aujourd'hui qu'est donné le coup d'envoi officiel du chantier de la piscine intercommunale à Pontcharra. Après les travaux préparatoires qui ont démarré en octobre dernier, la pose de la première pierre marque le début du chantier de construction de ce projet très attendu localement mais aussi à l'échelle du territoire. Cet équipement sera livré fin 2020 pour offrir un second lieu couvert d'apprentissage de la natation dans le Grésivaudan, en complément du Centre Nautique Intercommunal (CNI) situé à Crolles.

Ce nouvel équipement sera implanté à Pontcharra en lieu et place de l'ancienne piscine municipale qui était à ciel ouvert et fonctionnait uniquement en période estivale. Pour répondre aux besoins des habitants et tout particulièrement du public scolaire, conformément à la réglementation nationale en matière d'apprentissage de la natation, la communauté de communes a décidé de construire une seconde piscine couverte sur le territoire. Le Centre Nautique Intercommunal (CNI), qui fonctionne depuis 25 ans sur la commune de Crolles, étant saturé depuis plusieurs années déjà. De son côté, la piscine couverte de l'École des pupilles de l'air à Montbonnot offre un accès très restrictif car il s'agit d'un équipement militaire.

**À SAVOIR** : le Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sur le sport, réalisé par Le Grésivaudan en 2014, a montré que l'offre en bassins couverts, de 2 pour 100 000 habitants, est inférieure à l'offre moyenne en Isère et en France qui est de 5 bassins. 11% des habitants sondés, lors du diagnostic, disent pratiquer la natation et 42% pensent que l'équipement sportif prioritaire est une piscine.

### **Une piscine couverte pour les 17 000 scolaires mais aussi pour le grand public**

Les nageurs auront à leur disposition un bassin sportif de 25 m de long composé de 6 couloirs, un bassin d'apprentissage de 150 m<sup>2</sup> et une pataugeoire de 30 m<sup>2</sup>. 100 places de gradin, des jeux d'eau et des espaces de détente extérieurs seront aussi aménagés. Dans une recherche de Haute Qualité Environnementale (HQE), le bâtiment intégrera une chaufferie bois pour assurer une grande partie des besoins énergétiques limitant ainsi sa consommation électrique et son impact carbone.

### **Calendrier du chantier**

**Automne 2016** - Démolition de l'ancienne piscine de Pontcharra et du bâtiment attenant.

**Octobre 2017** – Dépôt du permis de construire

**Automne 2018** – Travaux préparatoires

**Janvier 2019** – Pose de la première pierre

**Fin 2020** - Mise en service

**Coût global de l'opération** : 9,8M€ HT

Subventions du Conseil départemental de l'Isère (2M€) et de l'État (1M€).



Contact presse

**Nacima Yakouben** - Direction de la communication - Le Grésivaudan

Tél. : 04 76 90 92 30 - [nyakouben@le-gresivaudan.fr](mailto:nyakouben@le-gresivaudan.fr)